

La carte-guide des rivières canotables : un exemple de cartographie appliquée

Alain Thériault

Volume 19, numéro 48, 1975

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021297ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021297ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Thériault, A. (1975). La carte-guide des rivières canotables : un exemple de cartographie appliquée. *Cahiers de géographie du Québec*, 19(48), 559–571. <https://doi.org/10.7202/021297ar>

LA CARTE-GUIDE DES RIVIÈRES CANOTABLES : UN EXEMPLE DE CARTOGRAPHIE APPLIQUÉE

1. *Introduction* *

Point n'est besoin de rappeler que la cartographie est un moyen de communication visuelle et une méthode de représentation, utilisée dans presque tous les champs d'activités, autant par la géographie que par les autres sciences traitant de l'espace. La carte est un instrument indispensable pour la synthétisation du travail de tout chercheur faisant intervenir l'espace dans ses travaux.

Abondamment utilisée pour exprimer les moindres données, la cartographie n'est plus, comme à son origine, une simple représentation du relief. Elle est aujourd'hui une méthode d'expression tant des éléments du milieu physique que des données économiques, climatiques, forestières, hydrographiques, écologiques, démographiques, etc. L'informatique a même permis la création de cartes à l'aide de programmes d'ordinateur. Nous pouvons presque conclure qu'à chaque secteur d'activité correspond des formes de cartographie, utilisant des méthodes de représentation et des techniques graphiques appropriées.

C'est ainsi que fut créée une carte spéciale pour les adeptes du canot-camping. Cette carte, couramment appelée carte-guide des rivières canotables, constitue un excellent exemple de cartographie appliquée. Elle associe à la fois des techniques particulières de cueillette de données sur le terrain, et de représentations cartographiques par l'utilisation de symboles originaux et/ou conventionnels. Elle fait intervenir la toponymie par l'utilisation de toponymes locaux pour désigner des sites précis (chutes, rapides, portages, montagnes...). Enfin, elle est sélective, puisqu'elle ne contient que les données pertinentes au canot-camping.

La carte-guide des rivières canotables vise plusieurs buts : outre le fait de recueillir et de contenir nombre de renseignements techniques et pratiques sur les diverses rivières parcourues par les canot-campeurs, elle a pour but de développer le canot-camping en favorisant la connaissance des rivières accessibles à la population, en permettant aux canot-campeurs de pouvoir choisir des rivières adaptées à leur niveau et à leurs goûts et de les renseigner au cours des expéditions sur les emplacements des sites de camping, des sites naturels, des rapides et de leur classification, des chutes, des portages, etc. De plus, elle permet de recueillir des données d'observations actuelles sur les rivières du Québec, avant que certaines ne soient irrémédiablement transformées par la construction de barrages.

* L'auteur remercie M. Jean Raveneau qui a bien voulu relire et corriger le texte.

2. Origines de la carte-guide des rivières canotables

Ce sont des sportifs européens qui les premiers créèrent des cartes-guides de rivières canotables. La pratique du canoë et du kayak sur certaines rivières européennes tumultueuses nécessita l'utilisation de documents précis. Les rivières descendant des Alpes présentaient de multiples difficultés pour les canoëistes et les kayakistes qui en pratiquaient la descente : dénivellations abruptes, gouffres, seuils et rapides infranchissables, portages acrobatiques, etc. Il était donc nécessaire de connaître dans les moindres détails toutes les caractéristiques de ces rivières afin de permettre des descentes moins hasardeuses.

C'est ainsi que la morphologie de ces rivières fut cartographiée minutieusement. Tous les renseignements utiles aux kayakistes furent inclus sur les cartes-guides : les « passes », les rouleaux, les rappels, les seuils, les rapides avec leurs longueurs et leurs cotes, etc. Ces cartes-guides, très précises, contenaient même, en carton, des dessins reproduisant les sites importants.

Au Québec, ce n'est qu'en 1959 que fut effectué le premier relevé en vue de la production d'une carte-guide. Nous devons à Max Bauchet, français d'origine, ex-directeur du canot-camping à la Fédération Québécoise de canot-kayak, ce premier relevé effectué sur la rivière du Nord. La première carte-guide publiée au Québec, fut celle de la rivière Mattawin, relevée, dessinée et reproduite bénévolement en 1966, par une équipe du club de canot-camping « Les Portageurs », de Montréal.

Il aurait été facile de calquer les cartes-guides québécoises sur le modèle européen. Mais la physionomie du relief québécois, et par le fait même du réseau hydrographique, diffère, et de loin, du relief alpin. Une nouvelle formule de carte-guide s'imposait. Alors que la carte-guide européenne se préoccupait presque exclusivement de la morphologie de la rivière, en vue de la descente en kayak, la carte-guide québécoise, en plus de montrer la morphologie, inclut le classement des sites de campement, les sites naturels, l'état des voies d'accès, les portages, les changements survenus au cours des années, l'état de salubrité de l'eau et les toponymes locaux lorsqu'ils sont identifiables, etc.

Rares sont les autres provinces ou pays qui produisent des cartes-guides des rivières canotables ; dans certains cas on se contente seulement d'en faire une description écrite, sans carte d'accompagnement. Sous cette forme, le document le plus précis est sûrement *The A.M.C. New England canoëing guide* publié par « The Appalachian Mountain Club ». Ce guide contient des informations sur quelques 840 lacs et rivières des États du nord de la Nouvelle-Angleterre. C'est un véritable chef-d'oeuvre de compilation de noms amérindiens, aussi surprenants les uns que les autres, comme la rivière Ammanosue, le ruisseau Umbazooksus et le fameux lac Chagagogmanchagagogchaubunogungamaug communément appelé lac Chog!

Au Québec, bien que plus de 300 relevés ont été faits à date *, nous ne comptons au plus qu'une soixantaine de cartes-guides complétées. Ceci est dû en grande partie au manque de cartographes pour exécuter la transcription des données et au manque de fonds pour la publication. Actuellement, les seules cartes-guides diffusées à grand tirage sont celles produites par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, pour les rivières accessibles aux canot-campeurs dans les limites des parcs provinciaux et celles produites par la Fédération Québécoise de Canot-kayak, pour l'ensemble des rivières du Québec. Ces relevés et ces cartes-guides furent exécutés pour la plupart par les membres des clubs de canot-camping « Portageurs » et « Rabaska », les seuls à oeuvrer dans ces domaines.

3. Techniques de cueillette des données sur le terrain

Le travail le plus important dans l'élaboration de la carte-guide est sûrement le relevé sur le terrain qui devra être précis et contenir tout ce qui concerne le canot-camping au moment du relevé.

Ce relevé est généralement facile d'exécution et ne requiert que peu de temps. Le seul document à posséder est une carte topographique au 1:50 000 sur laquelle seront indiqués tous les renseignements utiles. Ces renseignements sont recueillis et inscrits directement sur la carte topographique. Vient ensuite le travail de transcription et de mise au propre sur papier calque avec un fond de repérage minimum. La carte-guide est alors prête pour l'impression et la distribution.

Après avoir examiné rapidement les étapes de réalisation de la carte-guide, étudions maintenant en détail le contenu de chacune des étapes et les éléments à retenir.

3.1 Types de renseignements que doit contenir une carte-guide

La liste des renseignements pertinents à l'établissement d'une carte-guide de rivières pour le canot-camping peut s'établir comme suit :

- Le tracé du parcours
- La localisation
- Le nom (de la rivière, du lac)
- Longueur totale du trajet
- Longueur des étapes
- Points de départ et d'arrivée
- Emplacement des sites de camping, avec cote
- La dénivellation totale et de chacune des sections de la rivière
- Le rapport de la pente en pourcentage
- La liste des cartes topographiques requises (nom et numéro)
- Les moyens d'accès et de communication
- Les endroits de ravitaillement
- La coupe topographique du trajet et des étapes

* La plupart de ces relevés sont contenus dans le *Guide des rivières du Québec*, Montréal, Éditions du Jour.

- La date de la descente
- Le niveau de l'eau (basse, moyenne, haute)
- La classe des rapides et d'un emplacement précis
- Le temps requis pour faire le trajet
- Les portages, longueurs et conditions
- Caractéristiques du trajet : paysage, éléments intéressants, pêche, pollution, eau potable, etc.
- Les difficultés du parcours
- Les renseignements nouveaux n'apparaissant pas sur la carte topographique
- Le nom du cartographe
- Points d'intérêt pour le canot-camping, le canoë-kayak
- Les toponymes locaux
- Les possibilités de circuits
- Remarques
- Documentation disponible
- Signalisation
- Le code d'éthique du canot-campeur
- Recommandations générales
- Les symboles employés (légende)
- Cartons, au besoin

Suite à ce tableau exhaustif des données que contient une carte-guide voyons avec plus de détails quelques-uns des éléments importants relatifs à la cueillette des données sur le terrain et la mise au propre du document final.

3.2 Le travail de préparation

Le cartographe devra se procurer en premier lieu une carte topographique à l'échelle du 1:50 000 de la région étudiée sur laquelle un premier travail de préparation peut alors être fait.

À l'aide d'un curvimètre, le cartographe calculera la distance totale du trajet et de chacune des étapes. Ensuite, il calculera pour ces mêmes items la dénivellation entre les divers points du trajet. Ce calcul se fera de plusieurs façons. En premier lieu, par la différence entre les cotes d'altitude des points de départ et d'arrivée puis par le calcul de la pente de la rivière, le résultat étant exprimé en pourcentage par la formule suivante.

$$\frac{A \times B}{X \times Y} = \%$$

A : dénivellation totale en pieds

B : 100 au numérateur, pour exprimer le pourcentage

X : la distance totale en milles

Y : le nombre de pieds dans un mille (5280)

% : rapport en pourcentage

Exemple : dénivellation A : 300 pieds

distance X : 25 milles

$$\frac{300 \times 100}{25 \times 5280} = 0,23\%$$

Dans le calcul de ce rapport, la limite généralement acceptée pour le canot-camping est de 0,2% et même moins pour les grosses rivières. Lors du calcul, le cartographe verra à tenir compte des chutes et des seuils sur une partie de la rivière, qui auront pour effet de modifier la pente générale.

En dernier lieu une coupe topographique s'impose. Le cartographe la fera lui-même à partir de la carte ou verra à se procurer le profil en long de la rivière au ministère des Richesses naturelles du Québec qui, en 1975, possédait 180 profils topographiques des principales rivières du Québec.

Une fois ces données compilées, le cartographe peut alors passer à l'étude détaillée de la rivière. La présence de courbes de niveau rapprochées lui indiquera la présence de chutes ou de cascades, nécessitant alors un portage. Le rapprochement des rives l'informera de la possibilité de rapides dus à l'accélération du courant. Une rivière encaissée et rectiligne risque d'avoir un débit rapide ; par contre, les méandres et un parcours sinueux indiqueront un ralentissement du débit et la possibilité d'une zone calme. La présence de grands lacs présage des difficultés en cas de vents violents. Enfin, la consultation de documents ou de personnes connaissant le parcours permettront au cartographe d'ajouter sur la carte les données relatives à l'existence et à l'emplacement des sites de campement, des portages, etc.

Cette méthode de travail sur carte que doit suivre le cartographe canot-campeur se rapproche du travail d'expertise que doit nécessairement entreprendre un aménagiste en vue de l'évaluation du potentiel et de la mise en valeur d'un site pour des fins récréatives. La connaissance des éléments vus précédemment est indispensable à l'aménagiste afin de lui permettre une première évaluation à partir des cartes topographiques. Il pourra ainsi juger des possibilités qu'offre un site pour l'activité du canotage.

3.3 Le travail sur le terrain : la cueillette des informations

La cueillette des informations s'effectue ordinairement en parcourant la rivière en canot, quoiqu'il n'est pas impossible que le cartographe recueille ses informations d'une façon plus rapide si la rivière est longée par une route, ce qui se produit surtout en milieu urbanisé donc ne présentant que peu d'intérêt pour le canot-campeur.

En cours de route le cartographe recueillera les informations pertinentes en vue de l'établissement d'une carte-guide. Tous les phénomènes nouveaux n'apparaissant pas sur la carte topographique seront notés : nouveau pont, nouvelle route, nouvelle maison, ou une disposition différente de ces phénomènes seront notées, l'emplacement et l'état des portages sera également indiqué.

On apporte une attention particulière à la classification des rapides, des sites de campement et à la toponymie locale.

Classification des rapides

Les *rapides* étant un des principaux obstacles que l'on rencontre sur une rivière, une classification précise s'imposait, afin, premièrement, d'assurer une unification dans l'interprétation des difficultés d'une rivière et deuxièmement de fournir une échelle de référence pour les utilisateurs de voies d'eau à des fins récréatives.

La classification des rapides est reconnue et utilisée par tous les pays qui pratiquent le sport du canoë, du kayak et du canot-camping. La classification d'un rapide consiste à évaluer la difficulté créée pour les canoteurs par les mouvements d'eau et les obstacles, tout en tenant compte de la longueur du rapide et du niveau de l'eau.

La cotation des rapides varie selon le débit de l'eau. Un rapide manoeuvrier par eau basse peut devenir facile par eau haute ; par contre, une série de seuils considérés comme passage délicat par eaux moyennes, peut devenir impraticable en temps de crue. C'est donc dire que le cartographe doit posséder une parfaite connaissance de la morphologie de la rivière pour en décrire correctement les difficultés.

La cotation des rapides comprend six classes de difficultés différentes, ordonnées par ordre croissant, de la rivière facile à la rivière agitée :

- Classe I : Navigation facile ; bouc de sable, vagues petites et régulières passages francs, eau-vive.
- Classe II : Navigation mouvementée, manoeuvres, passes franches, vagues régulières.
- Classe III : Navigation sportive et difficile, rapides manoeuvriers, fortes vagues régulières, petits seuils, peut être dangereux s'il est long. Limite du canot ouvert.
- Classe IV : Navigation très difficile, fortes vagues irrégulières, petites chutes et seuils, longs rapides à manoeuvres, obstacles dangereux.
- Classe V : Le plus difficile des rapides navigables. Navigation comportant de très grosses difficultés, chutes et cascades, vagues énormes, manoeuvres très difficiles, obstacles difficiles à éviter et dangereux.
- Classe VI : Caractéristiques de classe V, mais avec un plus fort débit d'eau et la présence de chutes et de cascades. En général impossible même pour le kayak.

La classification des rapides sera inscrite sur la carte de même que l'emplacement précis et la longueur approximative.

Sites de campement

Il existe également une classification pour les *sites de campement*. Celle-ci comprend la mesure approximative du site, son intérêt particulier (beauté du paysage, etc.), ainsi que le nombre de tentes qu'il peut contenir.

- A : Site très beau, sauvage, plage, accès facile à l'eau, eau propre, bois sec en quantité. Ce sont en général des sites aménagés de façon rustique pouvant contenir un groupe.
- B : Supérieur à la moyenne, mais manque d'une ou deux qualités importantes, pas de plage, région peu sauvage. . .
- C : Terrain moyen, plusieurs limitations, pour quelques tentes seulement.
- D : En dessous de la moyenne. Terrain utilisable mais peu plaisant, pour une nuit seulement.
- E : Mauvais terrains, mais possibilité de camper si l'on ne peut avoir mieux.
- F : Impossibilité de camper, marécage, terrain privé, eau polluée, etc.

Toponymes locaux

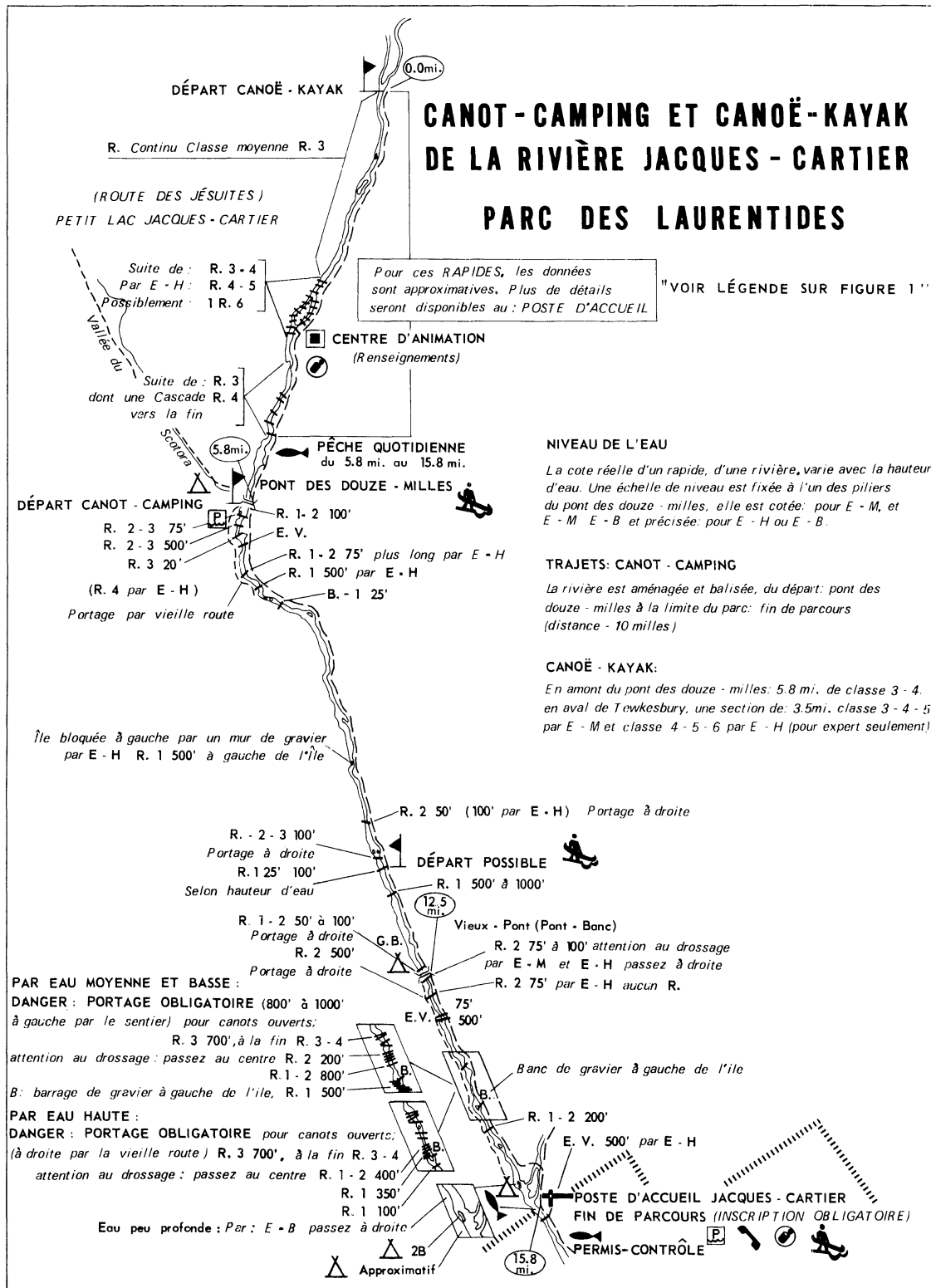
Le cartographe s'efforcera de recueillir les *toponymes locaux*. L'utilisation des toponymes locaux peut éviter bien souvent des imprécisions et des confusions. L'appellation des noms de lieux tels qu'inscrits sur les cartes topographiques ne correspond pas toujours avec l'appellation locale. Ainsi, au Maine, le lac Caucomgomac est mieux connu sous le nom de Coemégamic ; au sud du lac Saint-Jean, le lac Berthiaume est mieux connu sous le nom de lac Hirondelle. De plus, l'appellation populaire locale donne un air de folklore aux documents et permet de commémorer le patrimoine québécois. Ainsi, l'utilisation de termes comme les chutes à Magnan, le rapide à Tibé, les chutes granite, le rapide des tables, etc. . . , correspondra à une réalité locale et permettra de mieux identifier les sites et de se faire comprendre sans équivoque par les autochtones des diverses régions.

3.4 La mise au propre de la carte-guide

Le format

Actuellement le format de la carte-guide est encore à l'étude afin d'en arriver à une uniformisation. La diversité dans la longueur et la forme des circuits de canot-camping, allant des sections de rivières de 8 ou 10 milles aux grandes expéditions de 200 à 250 milles, ont donné des formes multiples de cartes-guides. La carte-guide existe actuellement sous des formats aussi divers que : 8½" x 11", 8½" x 14", 8½" x 21", 10" x 36", 22" x 28", 26" x 32", 18" x 60", etc. Ces variations viennent du fait que les fonds de carte sont tirés du calque des cartes topographiques au 1:50 000 pour les trajets courts et au 1:250 000 pour les longs trajets, la carte étant divisée en sections placées de gauche à droite afin d'éviter les cartes très longues et de faible largeur (figure 1).

Figure 1



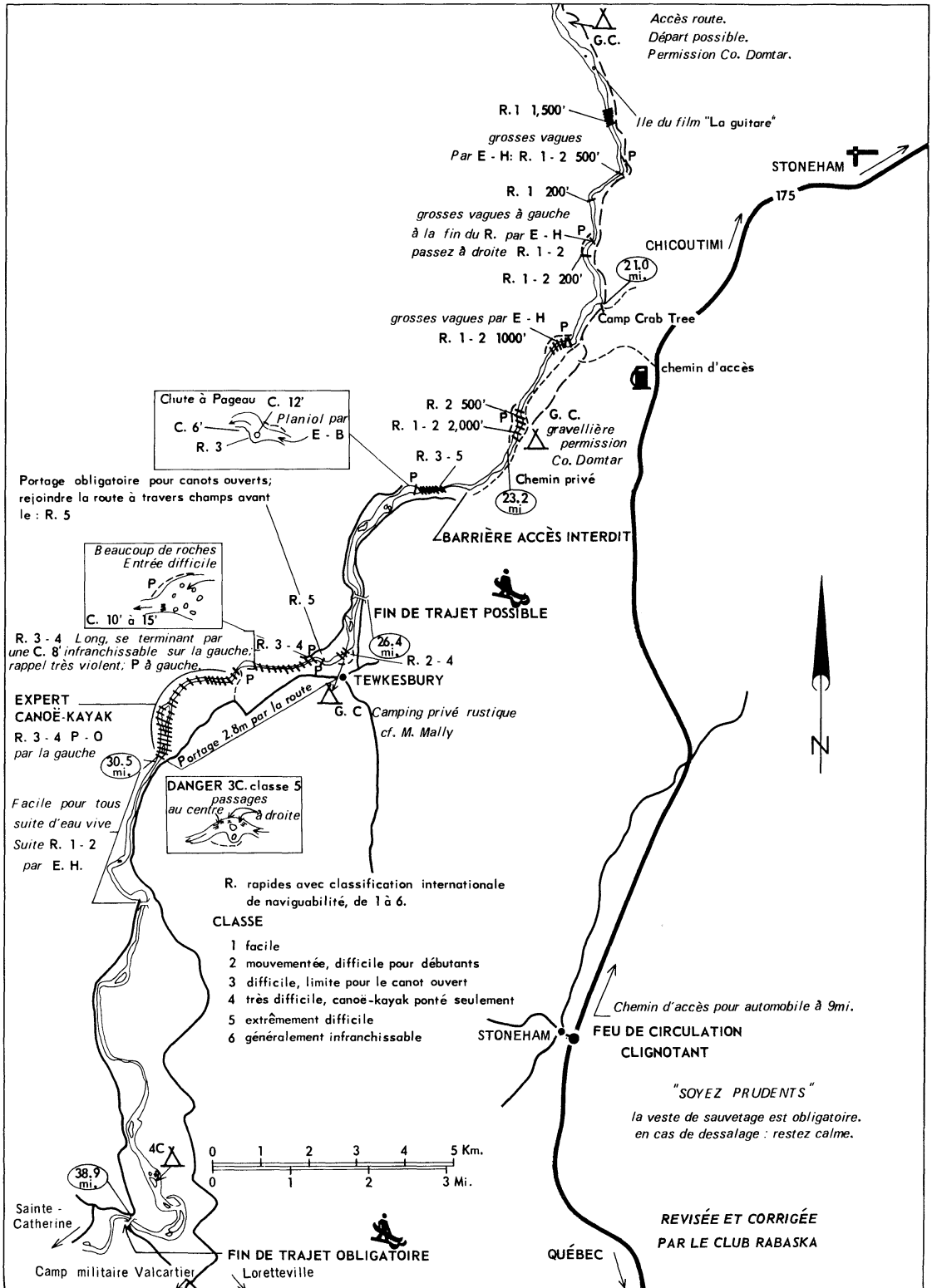


Figure 2

LÉGENDE DES CARTE-GUIDES DES RIVIÈRES CANOTABLES

INDICATIONS ROUTIÈRES

	ROUTE PRINCIPALE
	ROUTE SECONDAIRE
	ROUTE DE GRAVIER
	CHEMIN FORESTIER
	SENTIER

||||| LIMITE DU PARC



PONT



AIRE DE STATIONNEMENT
POUR LES SPORTS NAUTIQUES

SERVICES GÉNÉRAUX



CANOT À LOUER



GÎTE



RAVITAILLEMENT



EAU POTABLE



TOILETTE



AUBERGE



CHALET DES PARCS



SALLE À MANGER



RÉPARATIONS MÉCANIQUES



ESSENCE



TÉLÉPHONE

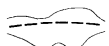
INDICATIONS SUR LE CANOTAGE



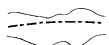
CONTRÔLE DU CANOTAGE



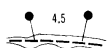
BARRIÈRE



ROUTE DE CANOT-CAMPING
AMÉNAGÉE ET BALISÉE



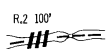
ROUTE DE CANOT-CAMPING NON-
AMÉNAGÉE, MAIS PORTAGES OUVERTS



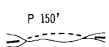
DISTANCE EN MILLES OU EN
KILOMÈTRES ENTRE DEUX POINTS



POINT DE DÉPART,
RETOUR POSSIBLE



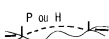
RAPIDES, COTE INTERNATIONALE:
1 À 6, ET LONGUEUR EN MÈTRES
OU EN PIEDS



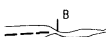
PORTAGE ET LONGUEUR



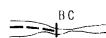
HALAGE



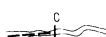
PORTAGE OU HALAGE



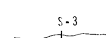
BARRAGE



BARRAGE DE CASTOR



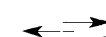
CHUTE



SEUIL ET RÔLE



SENS DU COURANT



COURANT POUVANT ÊTRE REMONTÉ

E-H EAU HAUTE

R.3 CLASSE DE RAPIDE

E-M EAU MOYENNE

P PORTAGE

E-B EAU BASSE

P-O PORTAGE OBLIGATOIRE

R RAPIDE

E.V. EAU VIVE



MISE À L'EAU



CANOTAGE ET KAYAK POSSIBLE



KAYAK SEULEMENT



ÉCHELLE DE NIVEAU D'EAU



PORTAGE

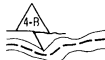
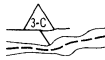
SITES DE CAMPEMENT



CANOT - CAMPING RUSTIQUE



FEU PERMIS ET PIQUE - NIQUE

LE CHIFFRE INDIQUE
LE NOMBRE D'EMPLACEMENTSLA LETTRE INDIQUE
LA CATÉGORIE: A À E

G INDIQUE: CAMPING DE GROUPE

A EXCELLENT

D MÉDIOCRE

B TRÈS BON

E MAUVAIS

C MOYEN



ABRI AVEC TABLE ET FOYER



PIQUE - NIQUE



TOILETTE SÈCHE

PRESCRIPTIONS



RAPPORTER VOS ORDURES

VOS ORDURES DANS LA POUBELLE
OU LE DÉPOTOIR, DÉSIGNÉ

INTERDICTION DE JETER DES DÉCHETS

DANGERS



OBSTACLES INFRANCHISSABLES

RAPIDES (À RECONNAÎTRE,
SUIVANT L'EXPÉRIENCE, VOIR CARTE - GUIDE)

CÂBLE TRAVERSIER



DANGER DE FEU: PRUDENCE

DIVERS

DISTANCE EN KILOMÈTRES OU EN MILLES
DEPUIS LE POINT DE DÉPARTALTITUDE (EN MÈTRES OU EN PIEDS)
INDIQUE LES COURBES DE NIVEAU
RECOUPANT LA RIVIÈRE

TOPONYMES - LOCAUX

R-2
Rapide à Keti

POINT D'OBSERVATION



PÊCHE QUOTIDIENNE



CENTRE D'ANIMATION

Une des solutions à apporter au problème des formats multiples de la carte-guide serait la présentation des données sous la forme d'un calepin 6" x 8", le nombre de feuillets étant fonction de la longueur du trajet.

Le contenu et la présentation

La carte-guide contiendra toutes les informations recueillies lors de la cueillette des données sur le terrain.

La présentation sera simple et fonctionnelle. Elle contiendra : le calque du tracé de la rivière, à intervalles réguliers, la distance par rapport au point de départ, les principales courbes de niveau coupant la rivière, les données recueillies sur le terrain et présentées sous forme de symboles, la classification des rapides, le code d'éthique du canotier, la légende, les toponymes ; les détails importants seront agrandis et présentés sous forme de cartons.

Le travail de mise au propre de la carte-guide est donc assez simple, ne demandant que peu de matériel et quelques connaissances en techniques cartographiques. Étant en noir et blanc, la carte-guide peut facilement être imprimée à peu de frais, ou reproduite par photocopie ou ozalid.

Une fois mise au point et mieux connue, la carte-guide des rivières canotable saura certainement intéresser, par les éléments qu'elle contient, plusieurs spécialistes et amateurs de la géographie du tourisme et de la récréation.

RÉFÉRENCES

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE CANOT-KAYAK (1974) *Signalisation des parcours canotables*. Janvier 1974, 12 p.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE CANOT-KAYAK (1974) *Cours sur l'aménagement des eaux canotables*, 13 p.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE CANOT-KAYAK (1974) *Études sur les relevés cartographiques de rivières*, 11 p.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE CANOT-KAYAK (1973) *Guide des rivières du Québec*. Montréal, Éditions du Jour, 288 p.

THÉRIAULT, Alain (1974) *Canotage et canot-camping*. Montréal, Éditions du Jour, 206 p.

Note : Les brochures préparées par la Fédération québécoise de canot-kayak peuvent être obtenues en s'adressant au siège de la Fédération, 1415 rue Jarry Est, Montréal.

**Liste des cartes-guides et des descriptions de rivières disponibles auprès de la
Fédération québécoise de canot-kayak (1415 rue Jarry Est, Montréal).**

Nom de la rivière

À la Perche	b) Circuit à partir du Mont-Laurier
À l'eau claire	Macaza (description)
Assomption	Maskinongé
Beaurivage	Mékinac
Blanche (description)	Missisquoi (description)
Bostonnais	Montmorency (étude cartographique partielle)
Chamouchouane	Noire (rive-sud) (description)
De Pas	Noire
Du Chef	Nottaway
Du Chêne (description)	Ouareau
Du Diable	Petite Nation et Preston
Du Loup	Pikanoc
Du Milieu	Pierriche
Du Nord et Doncaster	Rouge
Du Poste et Villiers	Ruban
Du Sourd	Rupert et à la Martre (description)
Eastmain (récit)	Ste-Anne
Gatineau (bassin de la) itinéraire composé De Bourmont à Maniwaki	St-Maurice (bassin du) (itinéraire composé)
Harricana (description)	a) Sanmaur - Vermillon (description)
Haute rivière des Outaouais (itinéraire composé Amos au Lac Témiscamingue) (description)	b) Oskelanéo - Lac Chibougamau Mistassini (description)
Henry (description)	Saguenay (bassin du) (itinéraire composé)
Kiamika (description)	Lac Mistassini - Lac St-Jean
Lièvre (bassin de la) (itinéraire composé)	Saumon
a) De Parent à Mont-Laurier	Vermillon (description)
	Yamaska

**Liste des cartes-guides du service d'animation des parcs, Ministère du Tourisme, de
la Chasse et de la Pêche (Direction générale des Parcs, service de l'animation,
complexe « G », Québec)**

- 1) Capitachouane
- 2) Chochocouane
- 3) Chalifour
- 4) Jacques-Cartier
- 5) Mattawin
- 6) Métabetchouane
- 7) Haute rivière des Outaouais (Kinojevis - bassin de la rivière Abitibi)
- 8) Coulonge

Alain THÉRIAULT,
Directeur de la Base
de plein-air de Sainte-Foy, Qué.